

Questions orales

Le premier ministre essaie-t-il simplement d'élaborer une constitution répondant aux vœux de la grande entreprise ou cherche-t-il à revivifier la fédération canadienne?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ma collègue demande au gouvernement de rendre publiques les discussions parlementaires ou para-parlementaires et de permettre aux gens de participer au processus constitutionnel. Par contre, elle dénigre la grande entreprise, alors que nous avons invité les gros syndicats à participer à ces discussions.

Ma collègue ne devrait pas adopter ce point de vue étroit qui découle des vieilles tendances protectionnistes du NPD. Ouvrez vos bras, vos coeurs et votre esprit au secteur privé, et vous vous apercevrez que les chefs d'entreprise sont aussi constructifs et productifs que le mouvement ouvrier. On doit inviter tout le monde à participer au processus.

Ma collègue dit être opposée à la grande entreprise. Manifestement, nous sommes les seuls ou presque dans cette enceinte à croire fermement que le secteur privé et les petites, moyennes et grandes entreprises peuvent, lorsque le climat économique est propice, créer des emplois et enrichir notre pays. C'est là la position du gouvernement. Nous souhaiterions vivement que les petites, moyennes et grandes entreprises participent aux discussions constitutionnelles au même titre que les travailleurs syndiqués et les syndicats eux-mêmes.

Si ma collègue souhaite qu'on ouvre davantage le processus pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer, elle ne devrait exclure personne.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Je pose une question supplémentaire au premier ministre, monsieur le Président. C'est exactement à quoi je veux en venir. Nous ne voulons exclure personne du processus.

Le premier ministre est-il prêt à demander à son cabinet d'organiser des réunions au lac Meech avec le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national afin de discuter de son document constitutionnel? Aura-t-il aussi avec les autochtones, les femmes et les collectivités ethnoculturelles des réunions et des échanges sur ces questions et sur leur position constitutionnelle, et les prendra-t-il autant au sérieux?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Oui, monsieur le Président.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Je remercie le premier ministre. C'est un message important que tous ces groupes, qui se sentent exclus de la Constitution, avaient besoin d'entendre. Je remercie le premier ministre de sa réponse directe.

J'ai une question supplémentaire.

[Français]

La semaine passée, dans le Budget, le ministre des Finances a parlé de nouveaux arrangements fiscaux. L'autre jour, le ministre des Communications a suggéré que la culture pourrait devenir une responsabilité provinciale. Ma question s'adresse au premier ministre: Va-t-il mettre fin à toutes négociations qui pourraient affecter l'avenir de la Constitution jusqu'à ce qu'il ait reçu tous les rapports de comités et de commissions, et après qu'il y ait un accord sur le processus constitutionnel?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le ministre des Finances a déjà répondu qu'il y a quand même des accords qui doivent être négociés pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement fédéral et ses relations avec les provinces. Il y a un travail qui doit se faire normalement et le gouvernement canadien a pleinement l'intention de le continuer.

En ce qui concerne les implications de ces différentes questions, je lui demanderais peut-être de jeter un coup d'oeil à un discours que j'ai prononcé le 13 février, à Québec, où entre autres choses, j'ai dit que:

• (1430)

[Traduction]

«Le gouvernement du Québec recevra bientôt le rapport de la Commission Bélanger-Campeau et étudie en ce moment le rapport Allaire. D'autres provinces ont aussi établi des processus d'examen des structures politiques au Canada. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que ces groupes d'étude et d'autres nous fourniront les éléments des solutions à nos problèmes.

Après que le plus grand nombre possible de Canadiens auront pu exprimer leur avis, que tous les gouvernements provinciaux qui le désirent auront exposé leur position et que le gouvernement fédéral et le Parlement auront pu analyser les opinions ainsi que les recommandations, j'ai l'intention de présenter des propositions visant à faire du